

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### LE TARIF DES DOUANES

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances) propose:

Qu'une motion de voies et moyens, tendant à modifier le Tarif des douanes, n° 3, déposée sur le Bureau le lundi 23 juin 1975, soit adoptée.

(La motion est adoptée.)

M. Turner (Ottawa-Carleton) propose alors: Que le bill C-67, tendant à modifier le Tarif des douanes, n° 3, soit lu pour la 1<sup>re</sup> fois.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

#### Tarif des douanes

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, un bref rappel au Règlement. Même si vous ne pouviez pas m'apercevoir au cours du débat, j'aimerais encore une fois souhaiter à ceux qui assument la présidence, aux services du greffier, au personnel et à tous les députés une très joyeuse et longue fin de semaine, avec les compléments du Nouveau parti démocratique.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

L'Orateur suppléant (Mme Morin): Comme il est 5 heures, la Chambre s'ajourne au mardi 8 juillet, à 11 heures du matin, en conformité de l'ordre spécial adopté le vendredi 27 juin 1975.

(A 5 heures, la séance est levée d'office en conformité de l'ordre spécial.)